



CONSEIL COMMUNAL DU 21.0622

PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL – EVALUATION DE MI- LEGISLATURE

1. Base légale :

Article L1123-27 du CDLD :

*Le **PST** est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le PST repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.*

Le PST est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année de renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.

Le PST peut être actualisé en cours de législature.

Le PST est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

Pour le premier PST de la législature 2018/2024, le délai de 6 mois prévu à l'alinéa 1 est porté à 9 mois.

2. Antécédents

Le PST de la commune d'Ittre a été porté à la connaissance du conseil communal d'Ittre en sa séance du 24 septembre 2019. Il était constitué de 183 projets.

Une première évaluation de celui-ci a été réalisée par le collège début 2021.

3. Quelques éléments de méthodologie pour lire le bilan du PST :

Le collège a procédé à l'évaluation du PST en mai 2022 et a souhaité porter à la connaissance du conseil communal de juin 2022 le résultat de ce bilan.

Les fiches projets initiales n'ont pas été modifiées pour toujours avoir en mémoire le projet initial. Seuls les agents traitants ont parfois été modifiés lorsque cela a été nécessaire (remplacement agent, nouvel agent, etc.). Les budgets initiaux n'ont pas non plus été modifiés et ne le seront que lors du bilan de fin de législature car de nombreux projets sont encore en cours de réalisation et le budget définitif n'est donc pas encore connu.

Une partie réalisation a été ajoutée à la suite de la fiche projet pour expliquer l'état d'avancement de chaque projet.

Un indicateur/statut de réalisation a été ajouté pour chaque fiche : smiley sourire 😊 (réalisé ou en phase de l'être (plus de contraintes), smiley neutre 😐 (en cours de réalisation), smiley triste 😞 (non entamé).

4. Bilan

Actuellement :

Nous avons 183 projets en 2019.

Nous en avons supprimé 3.

Nous en avons ajouté 18 nouveaux, ce qui porte le PST à **198 projets.**

Parmi ces 198 projets :

126 fiches projets sont en statut réalisé (+_ 64 %)

62 fiches sont en statut en cours de réalisation. (+-31 %)

10 fiches sont en statut non entamé. (+- 5 %)

Avis de la directrice générale :

Le bilan global de la réalisation du PST à mi-législature est positif avec 64 % de projets réalisés et 31 % de projets en cours, soit 95 % de projets. La crise sanitaire, le confinement, les quarantaines ont évidemment eu un impact sur le travail de l'administration mais pas toujours celui que l'on imagine. En effet, si certains projets ont été freinés par la crise, d'autres ont permis d'être réalisés en raison de la baisse des activités quotidiennes et d'une réorganisation des services sur rendez-vous, du télétravail, etc., ce qui a permis de libérer du temps pour mener à bien certains projets.

Je rappelle que le programme stratégique transversal est un outil de développement de projets politiques (dans sa partie externe) et que ces derniers viennent s'ajouter aux missions régaliennes, quotidiennes et légales d'une administration communale et donc engendrent beaucoup de travail pour tout un chacun. Je tiens donc à remercier l'administration pour l'excellent travail fourni et pour sa motivation dans la réalisation du PST. J'attire cependant l'attention sur les limites humaines dans un contexte où l'activité normale hors covid redémarre et laisse donc moins de temps à l'administration pour la gestion de projets.

Avis du collège communal :

Cette législature a commencé et s'est poursuivie par de nombreux défis.

Le tout premier est d'ordre économique avec la perte de l'activité des Papeteries de Virginal et la restructuration de NLMK.

Le second est d'ordre sanitaire avec toute la gestion du Covid pendant plus de deux ans réorganisant complètement la façon de travailler mais surtout de répondre aux attentes de nos concitoyens et de soutenir des secteurs particulièrement impactés : nos maisons de retraite, notre personnel soignant, nos restaurateurs, nos artistes, nos forains....

Le troisième actuel à la suite de la guerre en Ukraine avec une volonté d'accueillir les réfugiés de ce terrible événement mais aussi l'impact énorme sur le pouvoir d'achat d'un grand nombre de nos concitoyens aussi bien au niveau alimentaire qu'énergétique.

Sans oublier les impacts non prévisibles pour notre commune (hausses successives de l'index + de 8% rien qu'en 2022, coûts des matériaux, de l'énergie, estimations initiales des projets largement dépassées etc.). Il s'agit donc ici d'un véritable défi financier pour notre commune qui aura un impact certain sur les projets.

Et là, on peut se dire que le Plan Stratégique Communal pourtant ambitieux de notre commune s'avère un outil essentiel avec une vision coordonnée et transversale pour atteindre les objectifs initialement prévus.

Pourquoi initialement ? Tous simplement parce que nous avons dû et nous devons continuer à nous adapter aux circonstances présentes et à venir.

Et là, nous pouvons mettre en exergue tant la faculté de notre administration communale que du Collège de s'adapter très vite aux circonstances imprévues.

De 183 projets initialement prévus, nous sommes actuellement à 198.

Ceux-ci ont été insérés à la suite de la crise sanitaire soit aux différents appels à projets initiés par la Région et la Province. Appel à projets bien souvent intéressants mais qui demandent une disponibilité importante de notre personnel pour y répondre dans les délais impartis souvent très courts. Sans oublier les moyens financiers disponibles.

Environ 2/3 des projets sont réalisés. Le tiers restant est soit en cours ou tributaire de décisions ou d'impulsions extérieures.

C'est la première fois que nous mettons en œuvre un Plan Stratégique Transversal au sein de notre commune et on peut dire qu'il s'agit d'un outil qui a l'avantage de cadrer nos projets et réalisations.

Le PST permet au Collège et à l'administration communale d'œuvrer de manière conjointe pour optimiser la gestion des projets de notre commune.

Il a été, il est et il sera un outil indispensable pour surmonter les différentes crises auxquelles nous sommes confrontés.

Et là se situe toute son utilité.